



Grieser Bladel

Septembre 2022



La commune vous propose ce mois-ci un nouveau GRIESER BLADEL, avec une présentation des projets de transformation du corps de ferme 68 rue Principale, et de création d'un nouveau lotissement « Les Champs 3 ». Vous trouverez également les informations concernant la rentrée scolaire qui a eu lieu le 1^{er} septembre en présence de l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription La Wantzenau-Rhin, M. Franck ARDOUIN.

La rentrée scolaire à l'école maternelle

L'équipe pédagogique reste inchangée par rapport à l'année dernière, avec la directrice Sandrine BONNET et les enseignantes Cindy KRESS et Anne PHILIBERT.

L'école accueille **67 élèves** répartis en 3 classes :

- 1 classe monolingue de double niveau, petite et moyenne section (24 élèves)
- 2 classes bilingues de triple niveau (22 et 21 élèves chacune).

Les enseignantes seront assistées par les ATSEM Marielle LITSCHGY et Tania PETER, et par Mélanie WOLFF, apprentie « Petite Enfance ».



La rentrée scolaire à l'école élémentaire

Pour faire face à des effectifs importants à l'école maternelle, l'Inspection d'Académie a décidé de regrouper les classes monolingues de grande section de maternelle et de CP. Une salle de classe a été spécialement aménagée à l'école élémentaire. Dans ce cadre, la commune a recruté Tiffany AMANN comme ATSEM contractuelle, pour accompagner les élèves de maternelle, assister l'institutrice dans la préparation et l'animation des activités pédagogiques. La direction de l'école reste assurée par Mme DEGENEVE, qui sera déchargée de sa classe le jeudi.

L'école accueille **139 élèves** avec 3 classes bilingues et 3 monolingues.

- Grande Section – CP monolingue : 20 élèves (*Mmes SCHMITT et AMANN*)
- CE1 / CE2 monolingue : 23 élèves (*Mmes DEGENEVE et STEINMETZ*)
- CM1 / CM2 monolingue : 28 élèves (*Mmes CORRIVAUD et BROCKER*)
- CP / CE1 bilingue : 21 élèves (*Mmes RUDOLPH et STEINMETZ*)
- CE2 bilingue : 21 élèves (*Mme HAMMER, M. GLASENER*)
- CM1 / CM2 bilingue : 26 élèves (*M. GLASENER, Mme HAMMER*)

Recrutement Service Civique

Les écoles recrutent un(e) jeune de 18 à 25 ans, afin de contribuer aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes en collaboration avec les enseignants. Poste à temps complet (27h) jusqu'au 08/07/2023
Contact : 03 88 72 13 90
ce.0672243z@ac-strasbourg.fr

La rentrée au périscolaire

L'équipe du périscolaire se compose de Céline OSTER, directrice, Tiffany URFER animatrice référente et Maéva FETTER à l'école maternelle, et Fabien HALTE, Priscillia EHRET et Céline OSTER à l'école élémentaire. Le thème de l'année scolaire sera « **L'Homme se doit être le gardien de la nature, non son propriétaire** ». Sur la planète « périscolaire », les enfants feront attention à ce qu'ils utilisent et comment ils l'utilisent. Dehors, ils observeront et essaieront de comprendre comment la nature fonctionne. Cette planète, ils la créeront. Ce sera leur planète et ils vont en prendre soin. Le thème des mercredis sera : « **Partons pour une épopée à travers le temps** ». Durant l'année scolaire, les enfants traverseront le temps, les époques, iront visiter le Moyen âge, le pays du père Noël, le monde des pirates, à la rencontre des dinosaures et le monde sous-marin.

Pour suivre les actualités communales : www.grieser.eu et application CITYKOMY sur votre Smartphone

Corps de ferme, 68 rue Principale

Le jury de concours, composé d'élus et de personnalités extérieures qualifiées, s'est réuni le 05 juillet pour désigner le lauréat du concours restreint de maîtrise d'œuvre pour la transformation du corps de ferme, avec l'implantation de la bibliothèque municipale et d'un accueil périscolaire de 50 places pour les 3-6 ans. Parmi les 4 candidats admis à concourir, le jury a retenu le cabinet « **NUNC Architectes** » d'Eckbolsheim, et le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué par le conseil municipal du 11 juillet. Le projet retenu présente une compacité du bâti et une logique d'exploitation maximale des surfaces disponibles dans l'existant, avec un principe d'imbrication architecturale et fonctionnelle des diverses entités. L'ancien séchoir à tabac deviendra une halle de marché, élément central de l'espace public créé. Une attention particulière sera portée sur l'utilisation de techniques saines de rénovation des bâtiments existants, avec entre autres, une isolation à base de chanvre, l'ambition étant d'offrir un confort d'été optimal, sain et frais. A ce stade, le coût du projet est de 3 272 316 € HT, dont 448 900 € HT de maîtrise d'œuvre. Ce projet sera réalisé sous réserve d'un plan de financement supportable par le budget communal, compte-tenu des subventions qui seront attribuées par les partenaires institutionnels concernés (*Etat, Collectivité Européenne d'Alsace, Région Grand Est, Com Com de la Basse-Zorn, CAF, Fondation du Patrimoine, Mission Bern*).

AVANT



APRES



Un nouveau lotissement : les Champs 3



Le lieu-dit « Weilerweg », situé au bout de la rue des Champs, constitue à ce jour la dernière opportunité pour la commune d'ouvrir un territoire à l'urbanisation, en continuité avec le tissu existant. Depuis plusieurs mois, la commune est en contact avec deux sociétés pour réaliser un lotissement à cet endroit, et a décidé de retenir la candidature du « Crédit Mutuel Aménagement Foncier », après avis de la commission Urbanisme et du Conseil Municipal du 12 septembre. Le projet prévoit la construction de 61 logements au total (25 maisons individuelles, 8 logements intermédiaires et 28 logements en habitat collectif) sur une surface totale de 18 000 m² d'espaces privés et 7 500 m² d'espaces publics. Deux tranches d'urbanisation sont prévues. L'aménagement de ce nouveau quartier sera issu d'un travail partenarial entre la commune et le Crédit Mutuel, lequel réalisera toutes les démarches nécessaires auprès des propriétaires fonciers, qui seront prochainement sollicités individuellement. Au niveau du calendrier, il est envisagé un dépôt du permis d'aménager en septembre 2023, avec des travaux de viabilisation provisoire de la première tranche au 2^{ème} semestre 2024 et un démarrage des premières constructions début 2025.



Cérémonie de la Fête Nationale

La commune de Gries a convié les habitants le 13 juillet autour du Monument aux Morts pour célébrer la fête nationale, sous le symbole de la liberté et la joie de se retrouver. En début de cérémonie, les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants ont lu le poème « Liberté » de Jacques Prévert.

Dans son allocution, le Maire a rappelé que la date symbolique du 14 juillet représente l'acte fondateur pour la France et ses valeurs républicaines de liberté, d'égalité, de fraternité. Il a aussi

rendu hommage aux soldats français qui risquent leur vie pour la sécurité du peuple français et d'autres populations. Une gerbe fut déposée en l'honneur des soldats morts pour la France pendant les deux guerres mondiales. Véronique Iffer, adjointe au maire chargée des associations, a remis les récompenses aux clubs sportifs. La Musique Municipale a réhaussé la cérémonie par ses interprétations, en particulier la Marseillaise et l'hymne européen. La cérémonie s'est poursuivie par le défilé aux lampions jusqu'à l'Espace « La Forêt » et par une soirée dansante organisée par la Société Athlétique de lutte.

Ateliers Séniors et Aidants

La Communauté de Communes de la Basse-Zorn propose, dans toutes ses communes membres, divers ateliers gratuits à l'attention des séniors et des aidants.

A Gries, sont prévus des **cycles d'échanges** des proches aidants tous les mardis de 14h à 17h du 4 octobre au 15 novembre. Pour les séniors, des ateliers « **prévention routière** » se dérouleront les jeudis 6, 13 et 20 octobre de 9h à 11h, et « **initiation numérique** » les lundis de 9h30 à 11h du 7 novembre au 30 janvier 2023. Inscriptions par téléphone (03 90 64 25 50) ou par mail (coordination-seniors@cc-basse-zorn.fr)

Retrouvez l'ensemble du programme des ateliers sur : www.cc-basse-zorn.fr (rubrique actualités).

Cérémonie du 11 novembre



La traditionnelle cérémonie de l'Armistice aura lieu au Monument aux Morts le

Vendredi 11 novembre à 11h

Cordiale invitation à toute la population

La section locale de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie-Maroc-Tunisie (FNACA) lance un appel à ses membres pour leur présence.

Une nouvelle Pasteure à la Paroisse protestante



Un culte d'installation de la nouvelle Pasteure, Anne-Laure THALLINGER, a eu lieu le 04 septembre à l'église protestante de Gries. La commune de Gries lui souhaite une cordiale bienvenue et adresse ses remerciements à Solène ROSSA pour sa présence et sa disponibilité durant son ministère en 2021-2022.

Dates des battues de chasse

Lot 1 (forêt) : 13 et 27/11 ; 11 et 17/12

Lot 2 (Ried) : 29/10 ; 09, 12 et 30/11 ; 10 et 11/12

Lot 3 (Plaine côté Weitbruch) : 16, 23 et 30/10 ; 06/11 ; 15/12.

Retrouvez la carte des différents lots sur notre site internet aux différentes dates prévues. Les secteurs traqués seront annoncés au public par des panneaux réglementaires de balisage disposés sur les sentiers. Soyez vigilants lors de vos sorties.

Tournée du jury de fleurissement

Le jury a réalisé sa tournée à vélo le 10 août dernier afin de noter les décorations fleuries dans le village. Une cérémonie de remise de récompenses aura lieu le **mardi 18 octobre** à 19h à l'annexe de la mairie.



AGENDA

20/09 : Don du sang, Millénium à Weitbruch (17-20h)

08-09/10 : Exposition de fruits (arboriculteurs) à l'ELF

05-13/11 : Messti

Toutes les manifestations sur www.gries.eu (agenda)

Infographie réalisée par nos soins

Portes Ouvertes à l'école de musique

L'école de musique intercommunale a organisé une journée portes ouvertes le samedi 10 septembre à Gries, Hoerd et Weyersheim, de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Un très nombreux public est venu à Gries pour découvrir les instruments et échanger avec les professeurs à cette occasion. De nombreuses inscriptions nouvelles ont été enregistrées. La rentrée de l'école de musique aura lieu le lundi 19 septembre. Inscriptions et infos :

www.cc-basse-zorn.fr



Fermeture de la Trésorerie de Brumath

Suite à une réorganisation du réseau de la DGFIP, la Trésorerie de Brumath fusionne avec le Service de Gestion Comptable (SGC) de Haguenau. La gestion des dépenses et recettes publiques locales (*paiement, demande de délais de paiement et renseignements concernant les factures de cantine, loyers, eau, poubelles*) est assurée par le SGC de Haguenau (sgc.haguenau@dgfip.finances.gouv.fr, 03 88 53 26 51) depuis le 1^{er} septembre.

Pour le paiement de vos factures et impôts, il n'est pas nécessaire de vous rendre à Haguenau ou à Strasbourg. Vous pouvez payer :

- soit **de manière dématérialisée** par prélèvement, sur le site impots.gouv.fr (pour vos impôts) ou sur le site indiqué sur votre facture locale.
- soit en espèces jusqu'à 300€ ou par carte bancaire sans limitation de montant **auprès d'un buraliste** affilié à la Française des Jeux sur les communes de Brumath, Geudertheim, Niederschaeffolsheim, Weitbruch et Weyersheim.

Pour tout renseignement d'**ordre fiscal**, vous pouvez consulter le site impots.gouv.fr ou appeler le numéro suivant : 0 809 401 401.

Pour des questions relevant du secteur public local hors impôts, vous pouvez vous rendre au centre des impôts à Haguenau 2 rue du Clabaud.

Pour le service des impôts aux particuliers, le site de Schiltigheim a fermé et le centre compétent dépend dorénavant de votre situation. Pour connaître votre site de rattachement, il convient de vous connecter sur votre espace impots.gouv.fr. Vous trouverez aussi une page dédiée aux demandes de rendez-vous téléphoniques ou physiques.

Impression : Impressions Françaises, Haguenau